

**PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS
DES ELECTIONS DU 01 AU 03 DECEMBRE 2020
AU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE**

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'établissement en vigueur,
Vu le règlement intérieur de l'UTT en vigueur,
Vu l'arrêté d'organisation des élections n°20-333 portant organisation des élections des usagers au conseil d'administration, conseil scientifique, conseil des études, conseil de l'Ecole Doctorale,
Vu le procès verbal de dépouillement du scrutin.

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes proclame les résultats du scrutin :

Collège : doctorants

Siège à pourvoir : 4 titulaires – 4 suppléants

Inscrits : 171

Votants : 53

Bulletins blancs ou nuls : 6

Suffrages exprimés : 47

Taux de participation : 30.99 %

Ont obtenu :

Candidats	Nombre de voix
Michel BABIN	19
Lucas BRASILEIRO	20
Claire GONG	25
Kunzhang GUO	32
Alexis LALEVEE	26
David ORTIZ HARO	28
Santiago PEREZ	31
Nishant RAJ	7

Sont proclamé(e)s élu(e)s :

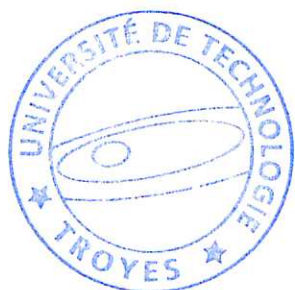
Titulaires

- Kunzhang GUO
- Santiago PEREZ
- David ORTIZ HARO
- Alexis LALEVEE

Suppléants

- Claire GONG
- Lucas BRASILEIRO
- Michael BABIN
- Nishant RAJ

Le présent arrêté est publié sur le site internet de l'UTT et transmis à Mme La Rectrice, chancelière des universités.



Fait à Troyes, le 04 décembre 2020
Le Directeur
Par délégué,
Le Directeur des affaires Services
institutionnelles et juridiques
Jacques VONCKEL
Jean-Yves LAGOUTTE